

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article44>



# Présentation MDPH

- Administratif - ASH -

Publication date: lundi 24 juin 2019

---

**Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés**

---

La MDPH est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), placé sous l'autorité administrative et financière du Conseil Départemental de la Seine-Maritime. La MDPH est présidée par le Président du Conseil Départemental (ex Conseil Général).

Un guichet unique pour faciliter les démarches des personnes en situation de handicap, et de leur famille.

Elle propose ainsi accès aux droits et prestations et à toutes les possibilités d'appui dans l'accès à la formation, à l'emploi et à l'orientation vers des établissements et services.

Site de la [MDPH](#)

Vous y trouverez une présentation de la MDPH et particulièrement les nouveaux formulaires pour les personnes sollicitant des droits, notamment, le projet de vie, le Certificat médical enfant, l'Orientation vers un établissement, l'Allocation éducation, le Parcours de scolarisation et la notice explicative à laquelle il faut se référer pour remplir et utiliser les documents.

### **Coordonnées :**

– **ROUEN** : La Maison Départementale des Personnes Handicapées

13 Rue Poret de Blosseville

76100 ROUEN

Téléphone : 02 32 18 86 87

mail : [mdph@cg76.fr](mailto:mdph@cg76.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00-12h30 13h30-17H30

– **Antenne du Havre** :

Téléphone : 02 32 18 86 87 (MDPH Rouen)

UTAS - Unité Territoriale d'Action Sociale

89 boulevard de Strasbourg

76600 Le Havre

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00